



Séance du conseil d'établissement

6310, avenue Somarled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Mercredi 19 février 2015
Salon du personnel
18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Éric Dion, Pierre-Emmanuel Pednault, Julie Hébert, Nancy Fafard, Luc Gravel.

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Nabil Khalid, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Public : Joyce Healey.

Absences : Édith Faner.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Question du public:

- **Madame Joyce Healey demande la date officielle du prochain comité de quartier qui était prévu le 23 février.** Monsieur Dion répond que la rencontre a été reportée et devrait se tenir le 16 mars prochain. Les parents membres des conseils d'établissement sont invités.
- **Dans le cadre des inscriptions pour l'automne 2015, Madame Joyce Healey s'interroge par rapport à l'école où devrait s'inscrire pour la maternelle un enfant dont le frère/la sœur fréquente Marc-Favreau présentement mais qui entrera au secondaire l'an prochain et dont la famille a changé de territoire suite aux modifications de territoire?** Messieurs Dion et Pednault confirment qu'ils ont fait face à ce genre de cas à quelques reprises au cours des dernières semaines. Ces cas complexes doivent être présentés à la direction de l'école.



- **Madame Healey désire savoir si la CSDM a le pouvoir d'éliminer des locaux (musique et art dramatique par exemple) pour y scolariser des enfants?** M. Dion répond qu'il est tout à fait conscient de l'importance de ces locaux. Idéalement, les fonctions actuelles des locaux seraient conservées l'an prochain mais cela pourrait ne pas être possible.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 22 janvier 2015:

Deux correctifs sont demandés au procès-verbal du 22 janvier (sections 5 et 7.2).

Le point Pétition syndicale est ajouté au varia.

L'ordre du jour et le procès-verbal sont adoptés à l'unanimité.

4. Suivi

Exercice de confinement : Monsieur Dion mentionne qu'il est en attente d'une discussion avec Madame Anne-Nathalie, policière au poste de quartier. Suivi à refaire lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

5. Mot du directeur

Monsieur Dion affirme que la Semaine des enseignants s'est très bien déroulée et a été très agréable.

Il ajoute que les bulletins seront distribués sous peu. Il s'agit d'une très bonne façon d'évaluer la performance de l'école.

Monsieur Dion fait un retour sur les rencontres individuelles qu'il a eues avec les membres du personnel. Ces rencontres sont presque terminées et il affirme qu'elles ont été agréables et très efficaces afin de cibler certaines choses à travailler à l'école.

Le Carnaval et le Marchethon sont les activités à venir. Aussi, le Plan de réussite est en cours de révision.

Finalement, M. Dion mentionne qu'il effectue actuellement une révision des mesures sécurité de l'école. Les accès et la circulation, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont présentement analysés afin de s'assurer que le fonctionnement de l'école est optimal. M. Dion ajoute qu'il s'attardera aussi à la propreté de l'école. Caroline Bélanger s'interroge quant à la propreté des conduits de ventilation. M. Dion confirme que c'est à ce genre de choses qu'il s'intéresse.

6. Travaux du conseil

6.1. Dossiers à approuver ou à adopter

6.1.1. Sorties éducatives - pour approbation

La liste des sorties éducatives est approuvée à l'unanimité.

7. Dossiers d'information : 20 minutes

7.1. Inscriptions & prévision de la clientèle

M. Dion affirme qu'il n'y aura vraisemblablement pas d'unités préfabriquées à l'école Marc-Favreau alors que les écoles Enfants du Monde et Judith-Jasmin, elles, en auront. Afin de diminuer la population de l'école Marc-Favreau, les mesures suivantes ont été prises :

- Les enfants en classes d'accueil à l'école Notre-Dame-de-Grâce qui auraient dû revenir à Marc-Favreau l'an prochain resteront à l'école NDG;
- Aucune demande libre choix ne sera acceptée;
- Les demandes d'élèves de Marc-Favreau qui ont fait des demandes de libre choix pour les autres écoles du quartier seront acceptées de façon prioritaire.

À ce point-ci, les scénarios de 21 ou 22 classes sont analysés. Il est toutefois impossible d'affirmer quel local serait transformé en salle de cours s'il devait y avoir 22 classes l'an prochain. La première déclaration de clientèle sera effectuée le 25 février et certaines décisions devront être prises par la suite. Les chiffres continueront toutefois d'évoluer.

7.2. Le « bouclage » (looping) à l'école Marc-Favreau

M. Dion annonce que le système de bouclage, en place depuis un certain nombre d'années à l'école Marc-Favreau, sera mis en veilleuse dès l'an prochain. Il explique que des rencontres par petits groupes ont été organisées afin que tous aient la chance d'exprimer leur point de vue. Ces rencontres ont donné lieu à des échanges très intéressants et ont permis de constater qu'il y avait un désir de mettre un terme à cette pratique.

M. Gravel fait état des pour et des contres souvent évoqués par rapport à cette méthode. Il ajoute qu'il y a une certaine fatigue des professeurs quant à l'utilisation du bouclage et qu'il y a aussi de nombreuses contraintes administratives à considérer. Les professeurs ont mentionné qu'ils préféreraient dorénavant spécialiser leur enseignement pour une année spécifique.

Les parents membres du conseil établissement sont invités à réagir à la décision d'arrêter le bouclage. Tous les parents disent comprendre et accepter les raisons évoquées pour l'arrêt du projet mais certains parents affirment tout de même qu'ils appréciaient cette méthode et auraient aimé que ça continue!

M. Walker félicite la direction pour le professionnalisme de la démarche utilisée pour parvenir à cette décision.

7.3. Poste de travailleuse sociale à l'école – Mme Nataly Dolphy

Madame Dolphy est en fonction depuis la semaine dernière. Elle sera présente à l'école le lundi et le vendredi pour prendre en charge des élèves aux prises avec des problèmes d'ordre personnel. Madame Dolphy est une résidente du quartier et elle connaît bien les différentes réalités du milieu.

7.4. Nouvelles du Service du garde

Madame Édith Faner est absente (absence motivée). M. Walker se demande si un autre employé du service de garde ne pourrait pas se présenter aux réunions en remplacement de Madame Faner jusqu'à nouvel ordre? M. Dion répond que ce serait difficile pour Patrick d'assister aux réunions en plus des longues heures qu'il doit effectuer présentement au service de garde.

7.5. Les départs hâtifs du vendredi

M. Dion fait un bref retour sur le problème des départs hâtifs le vendredi après-midi dont il a fait mention dans le dernier numéro du Chemin des Écoliers. Il mentionne qu'il désire rencontrer les parents de ces élèves à chaque fois que cela se produira en espérant que cela ait un effet dissuasif... La discussion se poursuit avec les membres du conseil d'établissement à la recherche de pistes de solution.

7.6. Marchethon organisé par la Fondation

Le Marchethon devrait avoir lieu la deuxième semaine de mai. Madame Hébert précise que les élèves de 5^e et 6^e seront toutefois à l'extérieur un jeudi et vendredi à la même période alors il faudrait que les deux événements soient bien coordonnés.

7.7. Défi-ponctualité

Les résultats du défi-ponctualité se sont améliorés récemment alors que la valeur des prix a augmenté. M. Pednault se demande s'il y a un lien à faire entre les deux... Aussi, on se questionne à savoir si les départs hâtifs devraient être considérés dans le Défi-ponctualité. Le sujet sera rediscuté selon ce qui se passera au cours des prochaines semaines.

7.8. Fondation

Rien à mentionner puisqu'aucun représentant de la Fondation n'est présent.

8. Mot du délégué au comité de parents

Madame Bélanger mentionne que la gestion du parc immobilier des commissions scolaires de la ville de Montréal était au cœur des discussions lors du dernier comité de parents de la CSDM. En fait, l'idée de laisser la ville de Montréal gérer l'ensemble du parc immobilier a été discutée. Cela permettrait peut-être de diviser plus équitablement les bâtiments entre les commissions scolaires francophones et anglophones.

9. Varia

Pétition syndicale : Suite au dépôt des offres patronales du Ministre Bolduc, les enseignants demandent l'appui des parents membres du conseil d'établissement. M. Gravel présente une pétition signée par les professeurs de l'école Marc-Favreau.

Les parents membres du conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau appuient les revendications des enseignants telles que stipulées par la lettre de la Fédération Autonome de l'Enseignement (voir pièce jointe).

Proposé par Nabil Khalid.

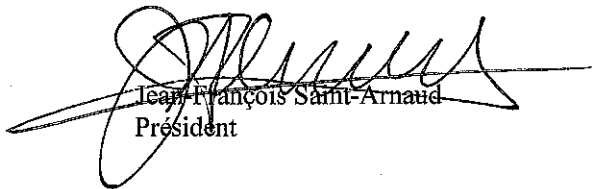
Secondé par Caroline Bélanger.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 1^{er} avril.

Les rencontres suivantes sont prévues les 14 mai et 4 ou 11 juin.

11. Levée de la séance 20h00.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Eric Dion
Directeur